Politiques sociales, migratoires et familiales

ECTS
6 crédits

Volume horaire
36h

Période de l'année
Semestre 3

Présentation

DESCRIPTION

Ce cours a pour ambition de prolonger le cours de M1 sur les politiques sociales, avec une ouverture par la comparaison internationale, et un approfondissement proposé sur l'articulation entre politiques sociales et questions migratoires.

• Enjeux européens des politiques sociales (Virginia Mellado, Arnaud Trenta, 18h)
La comparaison internationale des politiques sociales, principalement à l'échelle européenne, permet de mettre en lumière les enjeux et les réformes du système français de protection sociale à l'aune de l'évolution d'autres systèmes nationaux et des débats sur la construction d'une « Europe sociale ». Dans un premier temps, le cours introduit à la méthode comparative et aux principales typologies utilisées pour caractériser les systèmes de protection sociale en Europe. Il présente également les différentes étapes et tentatives de coordination des politiques sociales à l'échelle de l'Union européenne, depuis le traité de Rome de 1957 jusqu'à aujourd'hui. Nous étudions ensuite l'impact sociologique des différences entre systèmes nationaux de protection sociale à partir de l'étude des expériences de jeunesse et des rapports de genre en Europe. Nous réfléchissons enfin aux réformes contemporaines des systèmes de protection sociale en réponse à des changements sociaux et économiques majeurs comme le vieillissement démographique et la crise du salariat. Au-delà de l'analyse comparative des systèmes de protection sociale et de leurs évolutions en Europe, il s'agit d'interroger l'émergence de nouveaux risques sociaux et de nouvelles formes de solidarité.

• Politiques sociales et questions migratoires (Jennifer Bidet, 18h)
Les questions migratoires occupent une part importante dans le débat public en France, et plus largement dans les pays européens et nord-américains, depuis maintenant des décennies. Les partis d'extrême droite se sont construits historiquement sur la revendication de l'exclusion des étrangers immigrés de la solidarité nationale : l'instauration d'une « préférence nationale » dans l'accès au marché du travail ou aux prestations sociales constitue le cœur de leur programme politique. Comment l'État social s'est-il construit en parallèle de l'État-nation à la fin du 19e siècle ? En quoi les différentes formes de solidarité sociale (définie sur le critère de citoyenneté ou de participation au marché du travail selon les régimes d'État social) ouvrent-elles inégalement les portes de l'État providence aux travailleurs et aux familles immigrées ? Dans quelle mesure la prise en charge de la dépendance (personnes âgées ou dépendantes, enfants en bas âge) repose-t-elle aujourd'hui largement sur des travailleuses immigrées ? Comment et à quelle échelle les travailleurs immigrés (hommes et femmes) pensent-ils de leur côté la solidarité – entre participation au marché du travail, solidarités familiales transnationales et prestations sociales de l'État d'accueil ? Ce cours propose de croiser les grands enjeux des politiques sociales avec l'histoire et l'actualité des migrations en France et dans les sociétés européennes.

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministérielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 08 avril 2026

HEURES D'ENSEIGNEMENT

Politiques sociales, migratoires et familiales	Cours Magistral	36h

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministérielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 08 avril 2026